

Luxembourg, le 17 avril 2018

Le Ministre

Monsieur Claude Wiseler Président du Groupe parlementaire CSV 13. rue du Rost

L-2447 Luxembourg

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la reprise par ArcelorMittal des usines du groupe ILVA en Italie, vous n'êtes pas sans savoir que la Commission européenne demande à ArcelorMittal des désinvestissements conséquents afin de permettre cette transaction. ArcelorMittal a annoncé vendredi passé que l'usine de ArcelorMittal Dudelange pourrait également figurer parmi les entités que ArcelorMittal devrait céder pour satisfaire aux exigences de la Commission européenne.

Je me permets de vous envoyer en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer au Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker afin d'insister auprès de la Commission de revoir leurs exigences dans le cadre de la transaction ArcelorMittal-ILVA.

Je vous saurais reconnaissant de bien vouloir soutenir notre démarche et d'intervenir aussi auprès du Président Jean-Claude Juncker, ceci dans l'intérêt commun de préserver le site de ArcelorMittal Dudelange dans le giron du groupe ArcelorMittal. Toute procédure de vente ne saurait que conduire ce site vers une période d'incertitude nuisible à la préservation d'une base industrielle traditionnelle au Luxembourg.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Vice-Premier ministre, Ministre de l'Économie,

Étienne Schneider

Annexe: lettre du 16 avril 2018 au Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker